

Occitanie : le blues des maires ruraux

Baisses des dotations, suppression de la taxe d'habitation, poids des intercommunalités : un maire démissionnaire sur cinq en France est un élu d'Occitanie. • pages 2-3

Alerte citoyens !

Nous citons le titre de la "une" de la **Dépêche du midi** (Mardi 11 septembre 2018) qui fait un constat accablant sur la situation des petites communes dont **l'existence même** est en jeu faute de trouver des candidats aux prochaines élections municipales. Dans l'émission "Interception" sur **France Inter** du dimanche 16 septembre nous avons pu entendre des maires qui ont démissionné ou bien qui ne vont pas se représenter.

Le **risque** : voir la commune de Carayac où aucun(e) candidat(e) ne se présenterait ... dans ce cas, si une liste de 7 citoyens ne peut être constituée, c'est la préfecture qui prend le relais pour la gestion au quotidien. A terme c'est bel et bien la disparition de la municipalité ... condamnée à devenir le quartier d'une autre commune... **un déficit de démocratie.**

Il est indispensable qu'une nouvelle génération citoyenne s'investisse.

Bien sûr les contraintes seront fortes sur la future équipe municipale : judiciarisation de la fonction, dotation de l'état en constante diminution, poids de l'intercommunalité qui rend souvent inaudibles les soucis d'une petite commune. Même si l'avenir de la commune passera sans doute (dans les années à venir), dans la construction d'une commune nouvelle dont peut-être Carayac, Frontenac, Gréalou, Saint Pierre Toirac, Larroque-Toirac, Montbrun et Cadrieu **il est primordial que des femmes et des hommes s'impliquent** pour construire ce futur et toujours faire entendre la voix des habitants de notre commune.

"La politique ne doit plus être une affaire de commettants qui délèguent mais de citoyens qui décident".

[Commettant : celui qui confie à un tiers le soin de ses intérêts]

• Ce **dixième** numéro du bulletin municipal de la commune de Carayac est un numéro spécial entièrement consacré aux enjeux des futures élections municipales de 2020.

L'équipe municipale

Serge BALAT

Martine DUBOSC

Bernard GHYS

Jacques LACROIX

Gervaise PRADINES

Michel PASQUIER

Jean-Pierre PFENNINGER

Commune de Carayac

Nombre d'électeurs : **78**

N'hésitez pas à fournir votre adresse internet (mail) à la mairie (adresse ci-dessous) afin de recevoir au format PDF le bulletin municipal.

Mairie - Le Bourg - Carayac

Mél :

mairiecarayac@wanadoo.fr

Tél : 05.65.40.73.93

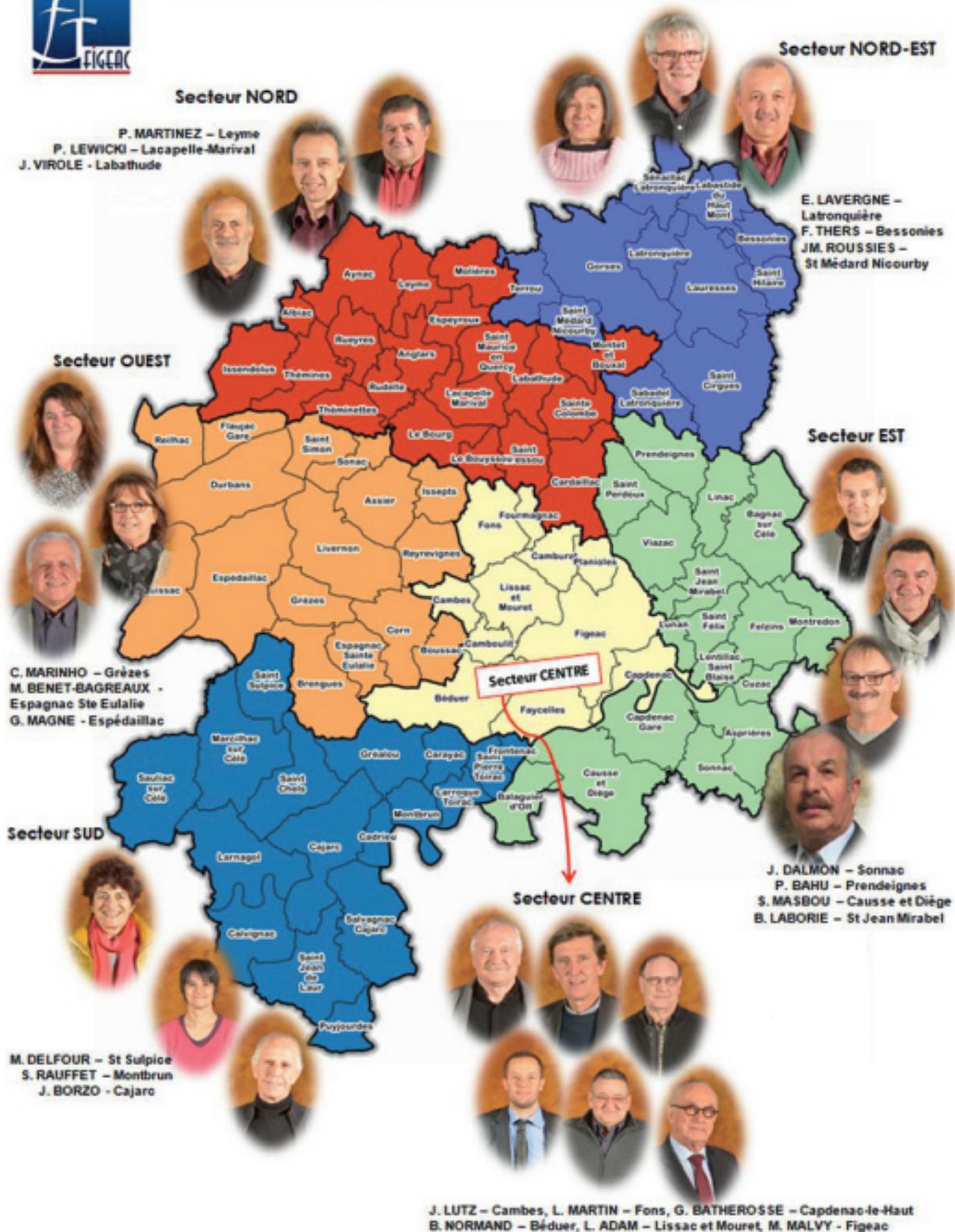
Permanences :

Mardi **de 8h à 13h** et **14h à 16h.**

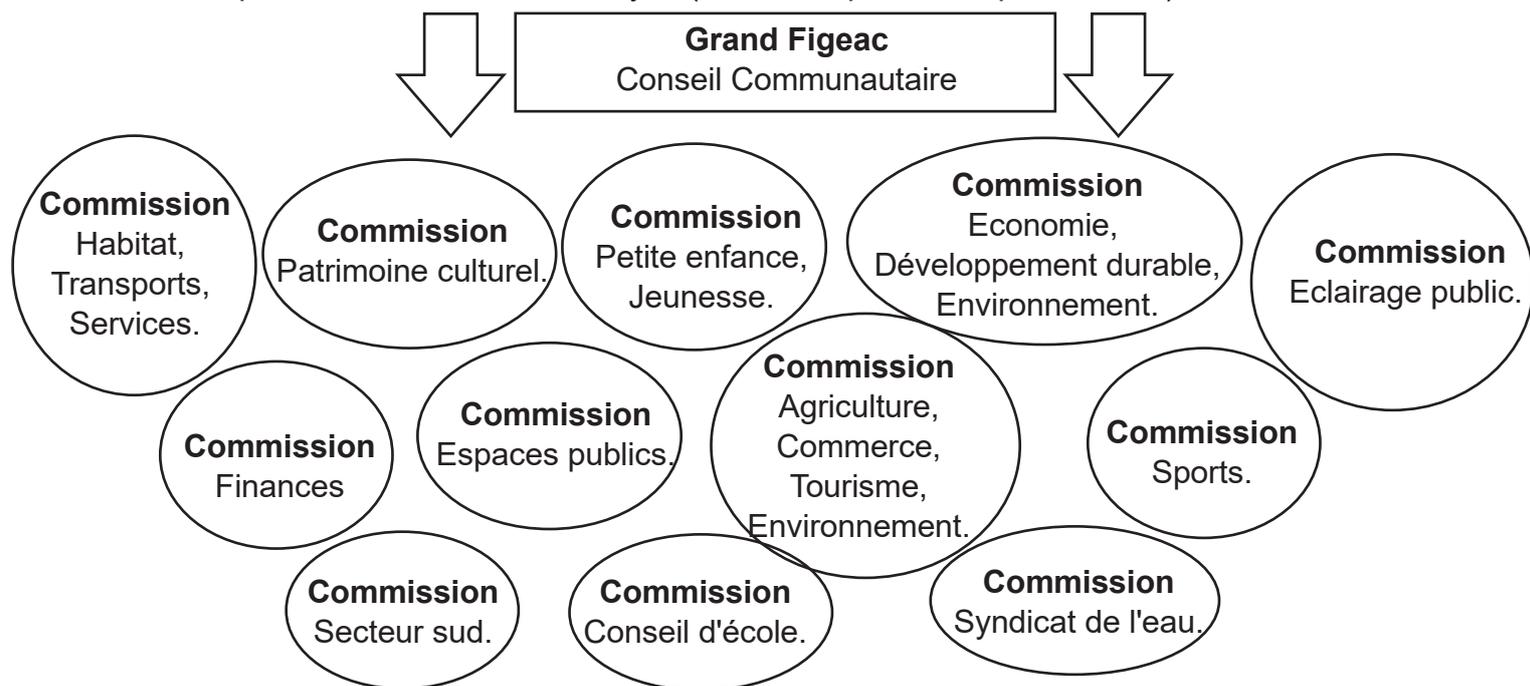
La commune de Carayac est intégrée dans l'intercommunalité du "Grand Figeac" (92 communes et 45 066 habitants). Dans cet ensemble la commune de Carayac est incluse dans le "secteur sud" autour de Cajarc regroupant 17 communes et 3 856 habitants. Le maire de la commune est donc "conseiller communautaire" et participe chaque mois au "conseil communautaire". Pour le secteur sud les maires de St Sulpice, Montbrun et Cajarc sont membres du bureau de l'intercommunalité.



Membres du Bureau du Grand - Figeac



Le président du Grand-Figeac est **Vincent Labarthe** qui a succédé à **Martin Malvy**. Il est entouré de 15 vice-présidents chargés des commissions (**avec un titulaire et un suppléant**), secondés par les membres du bureau du Grand-Figeac. Quelles sont les principales commissions (**au nombre de 12**) auxquelles participe le conseil municipal de la commune de Carayac (souvent représentée par le maire) :



Entretien avec Jean Pierre Pfenninger (18 septembre 2018)

- Est-ce que tu vas te représenter comme conseiller municipal ou bien te représenter en brigant la fonction de maire ?

Ni l'un et l'autre, **j'arrête tout**. Par contre le prochain conseil municipal avec son maire (ou sa mairesse) pourront toujours compter sur moi pour un appui ou des conseils. Mais, actuellement, comment trouver des gens motivés et pouvoir préciser avant les élections le rôle et fonctions du maire. Il faut absolument laisser la place aux jeunes. [\[Jean-Pierre est élu depuis 25 années comme conseiller municipal puis comme maire.\]](#)

- Et les conseillers municipaux ... vont-ils se représenter ?

Sans doute la moitié d'entre eux ne va pas se représenter.

- Nous sommes au 2/3 de la mandature actuelle. Quels sont les réussites et les échecs ?

Il n'y a pas d'échec. Nous avons tenu le rôle, les peu de rôle que nous avons. En 2020 l'ensemble des routes de la commune sera rénové. La municipalité a fait son travail avec les peu de moyens dont elle dispose. Les espaces sont maintenus. [\[La commune de Carayac est une des rares communes a ne pas avoir d'agent municipal.\]](#)

- Quelle est la priorité, de ton point de vue, de la prochaine municipalité ?

Même si les citoyens ne sont pas encore prêts la construction d'une commune nouvelle sera une priorité.

- Pour toi quelles commissions dans le Grand Figeac sont prioritaires ?

J'ai choisi économie, culture et "petite enfance" dans la cohérence de notre politique nataliste. Le but étant de faire venir de nouveaux habitants et jeunes de préférence sachant que notre commune a peu de foncier.

- Comment motiver ces "nouvelles générations"?

Il y a cinq familles avec des enfants et c'est à eux de s'investir dans le devenir de la commune et l'avenir de leurs enfants.

Ce bulletin (N° 10) est publié sous la responsabilité de l'équipe municipale. Le directeur de la publication est **Jean-Pierre Pfenninger**, maire de Carayac.

Les photographies et la rédaction (**sauf mention(s) contraire(s)**) ainsi que la mise en page sont assurées par **Bernard Bonnet** avec comme outil de composition le logiciel libre de publication assistée par ordinateur (PAO) :

Scribus 1.5.4



Entretien avec Jacques Borzo (4 septembre 2018)

Nous avons rencontré **Jacques Borzo**, maire de Cajarc, vice-président du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (en charge de l'Environnement et des énergies renouvelables), vice-président de l'Office de Tourisme du Grand Figeac et également membre du bureau de l'intercommunalité du Grand-Figeac (secteur Sud).

Etre élu.

Pour être un(e) élu(e) municipal(e), en particulier être maire il faut "**être pris de passion**" pour un village, ses habitants et le territoire communal. C'est un travail à plein temps dans un contexte de baisse des dotations globales de fonctionnement (DGF), la prolifération de réunions et les difficultés pour se faire entendre dans l'intercommunalité du Grand-Figeac qui dispose de nombreuses compétences.

Analyse économique.

Pour Jacques Borzo le pôle industriel se trouve sur le bassin de Figeac et l'avenir du "pays de Cajarc" dont les communes du causse (Gréalou, St Chels, Carayac) et celles de la vallée du Lot (Larnagol, Cadrieu, Montbrun, Larroque-Toirac, Toirac) passe et passera par un tourisme respectueux de l'environnement, du patrimoine paysager et architectural. **En d'autres termes ce seront les vallées qui vont irriguer les villages du Causse.**

Le plaisir et bonheur de vivre dans ces vallées et sur les causses (un luxe pour celui qui a vécu et travaillé en région parisienne) doivent être absolument préservés. Cette préservation n'est pas incompatible avec une réflexion sur les investissements à réaliser pour faire perdurer cet équilibre.

Quel avenir pour les "petites communes" ?

Pour le maire de Cajarc, à moyen terme, **l'avenir des petites communes passera par la constitution de "nouvelles communes"**. Ces nouvelles communes alliées au chef-lieu (Cajarc) pourront dans cette zone sud, en dehors de possibles économies, peser dans le Grand-Figeac ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Pistes de réflexion pour la commune de Carayac.

1/ **A court terme** après propositions, avis des habitants et décisions.

- Intégration (possible) dans le **parc régional des Causses**.
- Devenir un **village "ciel étoilé"** et mise en valeur de quelques points remarquables.
- Faire **connaître** Carayac à travers son architecture, ses chemins et son histoire (mieux utiliser le GR 65 qui passe sur la commune par un balisage complémentaire vers le Pech).
- **Indiquer** (poteaux de signalisation) l'ensemble des chemins de la commune avec ses puits, fontaines et lavoirs.
- Mieux **gérer** le "petit patrimoine" : puits, murets, granges ou cazelles et apporter une aide aux propriétaires.

2/ **A moyen terme** après propositions, avis des habitants et décisions.

- **Comment mettre en place, lors de la prochaine mandature, une intercommunalité** qui sera nécessaire dans les prochaines années ?
- Pour la **voirie** (entretien des routes) mettre en commun les investissements pour qu'une route soit entièrement rénovée même si elle se trouve sur plusieurs communes.
- **Quel devenir à moyen et long terme** (10-30 ans) de la commune avec des questions de démographie, d'aménagement du territoire et en particulier la gestion du foncier.
- **Quel(s) projet(s)** pourraient être portés, non par la seule commune de Carayac, mais par un ensemble de communes et également comment aider à la participation de **TOUS** les habitants de Carayac à l'élaboration de ces projets.